



FORETS DE PINS DE MONTAGNE A VERONIQUE

CODE CORINE : 42.4241
CODE UE : 9430
Habitat d'intérêt communautaire

Description

Peuplement de Pin à crochets et Pin sylvestre représentant une variante alticole de la pineraie à Pin sylvestre. Se développant en exposition sud.

Principales espèces caractérisant localement l'habitat :

Pinus uncinata (= Pin à crochets)

Pinus sylvestris (=Pin sylvestre)

Pinus x bougeti

= *Pinus sylvestris* x *Pinus uncinata*
(= pin hybride)

Veronica officinalis

(= *Véronique officinale*)

Rosa alpina (=rosier des Alpes)

Caractéristiques physiques de l'habitat sur le site :

Altitude : 1900-2200m.

Exposition : Sud

Pente : 15-45°

Localisation sur le site :

Présent uniquement au Passades d'Aumar.

Dynamique sur le site :

Observation terrain :

Aucune

Représentativité de l'habitat sur le site :

Peu représenté. Habitat non fragmenté.
1 unité unique et une unité en mélange avec la forêt à Raisin d'ours (42.4242) (cf. remarque)

Typicité

Bonne

Sauf pour l'unité correspondant au mélange 42.4241*42.4242 lié à la présence du pin hybride (*Pinus sylvestris***Pinus uncinata*). Difficulté pour donner une limite entre les deux habitats. Problème de caractérisation de l'unité. Nécessité de réaliser pour ces unités des compléments d'inventaires selon la gradation altitudinale

Etat de conservation sur le site :

2 (100%) bons

Impacts et activités

Absence d'activité sylvicole.

Statut de protection et inventaires

Réserve Naturelle, site naturel classé au titre de la loi de 1930, ZNIEFF.

Préconisations de gestion

Objectif :

Maintenir cet habitat en bon état de conservation, tel qu'il est actuellement. Etudier l'unité définie de mélange (F102) en qualifiant et en quantifiant le phénomène d'introgression* entre les deux espèces de pins, en réalisant des relevés phytoécologiques, ce qui permettrait de caractériser de manière plus précise le ou les habitats de l'unité (F102).

Actions proposées :

Mettre en place des protocoles d'études permettant de quantifier et de qualifier le phénomène d'introgression entre les deux espèces. En parallèle, réaliser des relevés phytoécologique.

→ cf. Actions (F2)

Acteurs concernés :

ONF, gestionnaire de la RNN (= PNP), communes propriétaires, administratives, CBP, équipes de scientifiques